

# PROJET ASPIRE

- **Le projet ASPIRE: Accompagnement des Spécialistes Pétroliers Impactés par une Réduction d'Effectif.**
- L'Association des Consultants Pétroliers a lancé, lors de son AG du 6 février à l'École des Arts à Rueil Malmaison son projet ASPIRE
- Le projet a été mis en place tout le long de l'année 2016 au niveau national avec le Groupement des compagnies par pétrolières EVOLEN
- Les premières inscriptions des spécialistes touchés par des plans de restructuration ont eu lieu dès septembre et ont mobilisé les premiers parrains du projet.
- *Mise à disposition d'un local à La Défense : EVOLEN (50 K€/an)*
- *Chef de projet avec informatique et logistique : EVOLEN (50 K€/an)*
- *Comité de pilotage : ACP et EVOLEN (valeur 20 K€/an)*
- *Parrains bénévoles (ex :25 parrains) 25x20jrs=2H/an (valeur 100 K€/an)*



# PROJET ASPIRE

## Gouvernance - Pilotage

---

- **GOVERNANCE COMMUNE**

- Jean Louis GAILLARD – ACP
- Gabriel GOMBART - EVOLEN

- **COMITE PILOTAGE**

- Jean Louis GAILLARD ACP
- Gabriel GOMBART - EVOLEN
- Jean-François SAINT-MARCOUX- ACP-EVOLEN
- Jean Loup RICK-ACP
- Michel BARASC ( Chef de Projet ) - EVOLEN
- 4 à 5 autres Membres (Représentants RH d'entreprises)



# PROJET ASPIRE

## Objectifs

---

- Accueillir et accompagner les spécialistes touchés par les plans de restructuration et diminutions des effectifs.
- Cette démarche vise à renforcer l'efficacité de « l'outplacement » et s'appuie sur le monde associatif qui est complémentaire du monde industriel.
- EVOLEN et l'ACP sollicitent:
  - D'autres associations du secteur Oil & Gas.
  - Des centres de formation.
  - Des écoles et universités.



# PROJET ASPIRE

## Les services apportés aux spécialistes impactés

---

- Aide à la recherche d'emploi:
  - Accès aux besoins actualisés du secteur.
  - **Suivi par des séniors membres bénévoles d'associations** professionnelles.
  - Information et aide à la préparation d'autres métiers (Conseil, Consultant).
  - Aide à l'identification de besoins de formation.



# PROJET ASPIRE

## Les services apportés aux spécialistes impactés

---

- Aide à la mise en relation avec les entreprises:
  - Missions ponctuelles rémunérées (ou non) au service des entreprises.
  - Missions auprès des industries « Sous – staffées » dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique en particulier.
  - Missions de transfert de technologie O&G , vers d'autres industries.
  - **Missions à l'international sur des opportunités d'assistance technique.**
  - Prestations de coaching/formation en France ou à l'international.
- *Participation à salon pour dissémination du projet (financement 4 K€)  
(Assoc des para pétroliers Iran : fin janv 2017, voyage et déplacement)*
- *Frais de déplacement des parrains. Pour chacun des 25 parrains  
(exemple) 20€/mois (financement 6 K€)*



# PROJET ASPIRE

## Les services apportés aux spécialistes impactés

---

- Aide a la recherche de prestations bénévoles:
  - Cours dans les Universités / Ecoles en France ou a l'international.
  - Offre de Tutorat de jeunes diplômés ou en dernière année de formation.
- Mise a disposition d'informations support:
  - Libre accès a des conférences techniques et scientifiques.
  - Répertoire d'informations utiles pour la recherche d'emploi.



# PROJET ASPIRE

## Les apports pour l'entreprise

---

### Entreprises avec un plan en cours

- ASPIRE constitue une action d'engagement de l'entreprise en prévention des licenciements:
  - Possibilité de mettre a disposition des personnels avec garantie de retour dans la société d'appartenance.
  - Possibilité de démontrer la volonté de l'entreprise d'optimiser l'efficacité de l'outplacement et de faciliter la migration de ses experts vers d'autres métiers.
- Un accès au bilan d'activité des actions ASPIRE menées.
- En cas d'adhésion au comité d'orientation ASPIRE le bénéfice d'échanges et de retour d'expérience RH.



# PROJET ASPIRE

## Les apports pour l'entreprise

---

### Entreprises en situation de recherche de spécialistes

- L'accès aux profils de spécialistes en recherche d'emploi.
- L'accès aux profils des spécialistes qui peuvent être mis à disposition par d'autres entreprises.
- Un accès au bilan d'activité des actions ASPIRE menées.
- En cas d'adhésion au comité d'orientation ASPIRE le bénéfice d'échanges et de retour d'expérience RH.